

Exercer la finance d'entreprise

(1/3)

INFORMATIONS

DURÉE

Programme de la formation : 4 journées (hors temps de travail personnel) Soit 28h au total Examen final: 3h30

PRIX

Programme de la formation : 2 300 €

HT / personne

Examen final: 1 100 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET **APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

RENSEIGNEMENTS ET

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région lle de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social: Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex N° Siret : 309 660 637 00039 TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne occupant un poste lié à la comptabilité ou à la finance d'entreprise souhaitant :
 - Développer sa polyvalence et évoluer professionnellement
 - Monter en responsabilité et en autonomie dans le cadre de ses missions
 - Faire reconnaître ses compétences
- Toute personne en reconversion ou en mobilité interne / externe souhaitant :
 - Développer ses compétences en finance d'entreprise

PRÉREQUIS

 Expérience professionnelle d'au moins 2 ans à un poste de responsable comptable, de contrôleur de gestion ou de dirigeant de TPE/PME

Qualification niveau 4 ou niveau 5 (comptabilité, finance et gestion..)

OBJECTIFS

- Comprendre et interpréter les données essentielles des comptes annuels afin de mesurer la santé financière de son entreprise pour permettre aux interlocuteurs de l'entreprise de prendre des décisions
- Déterminer et calculer les ratios à l'origine de la performance économique et financière afin de prendre des décisions opérationnelles et d'adapter sa politique de financement
- Maîtriser les clefs de la relation « Banque Entreprise » afin de défendre son dossier de financement et d'améliorer sa capacité d'accès au crédit
- Construire un Business Plan pertinent et argumenté afin de permettre aux partenaires bancaires, aux actionnaires, aux membres des organes de direction de prendre des décisions et orienter leurs actions

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR ALLER PLUS LOIN

Webinar et conférences organisés par KPMG pour vos besoins business

RECOMMANDATIONS (DISTANTIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit



Exercer la finance d'entreprise

(2/3)

PROGRAMME

INFORMATIONS

DURÉE

Programme de la formation : 4 journées (hors temps de travail personnel) Soit 28h au total

Examen final : 3h30

PRIX

Programme de la formation : 2 300 €

HT / personne

Examen final : 1 100 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région lle de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex N° Siret : 309 660 637 00039 TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

WEBINAR DE LANCEMENT (1h à distance)

- · Présentation du parcours
- · Echange avec les participants

PARTIE 1: FINANCE POUR NON FINANCIER - réf. FG1510 (1 jour)

Présentiel ou classe virtuelle ou e-learning Dates et lieux

- Savoir où et comment trouver une information financière fiable
- · Comprendre les grandes masses du bilan et du compte de résultat
- Utiliser l'annexe aux comptes (bilan et compte de résultat)
- · S'initier à quelques ratios d'analyse financière

PARTIE 2 : ANALYSE FINANCIÈRE : LES FONDAMENTAUX

- réf. FG1570 (1 jour)

Présentiel ou classe virtuelle ou e-learning - Dates et lieux

- Du bilan comptable au bilan pool de fonds
- Rentabilité économique et rentabilité financière
- Le rôle de la dette
- Les contraintes des établissements de crédit et les procédures de notation -Cas pratique

PARIE 3 : FINANCEMENTS BANCAIRES POUR PME : NÉGOCIER AVEC SON BANQUIER

- réf. FG1320 (1 jour)

Présentiel ou classe virtuelle - Dates et lieux

- Les objectifs des établissements financiers
- L'analyse du risque de l'entreprise par la banque
- L'analyse de la cotation « banque de France »
- · La communication avec les établissements financiers
- La présentation d'un business plan à une banque
- · Les clés pour obtenir un financement Cas pratique

PARTIE 4: CONSTRUIRE UN BUSINESS PLAN - réf. FG13002P (1 jour)

Présentiel ou classe virtuelle - Dates et lieux

- Destinataires et intervenants
- Les informations clefs ou executive summary
- · Le business model de l'entreprise les sources de la valeur du projet
- Les perspectives financières
- · Points clefs de la présentation
- Réalisation d'un business plan en autonomie et débrief avec le groupe et le formateur

SESSION D'ACCOMPAGNEMENT (30 minutes à distance)

• Echange personnalisé avec un formateur

EN OPTION: EXAMEN FINAL (3h30 en présentiel)

· Validation des acquis par une épreuve écrite



Exercer la finance d'entreprise

(3/3)

INFORMATIONS

DURÉE

Programme de la formation : 4 journées (hors temps de travail personnel) Soit 28h au total Examen final: 3h30

Programme de la formation : 2 300 €

HT / personne

Examen final: 1 100 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET **APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

RENSEIGNEMENTS ET

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région lle de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social: Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex N° Siret : 309 660 637 00039

TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

